

Votre contact en direct 057anne-sophie.marques@pole-emploi.net

C57/ID035/HC5P

M. DE VERDILHAC AURELIEN 51 RUE RAYMOND BERRIVIN 95800 COURDIMANCHE

Références à rappeler numéro identifiant 8795589Y

CERGY, le 14 décembre 2017

HC5P

RELEVE DE SITUATION DU 29/11/2017 AU 12/12/2017 Situation au 29/11/2017

PERIODE DU 01/11/2017 AU 30/11/2017 (30 jours)										
Novembre 2017	Allocations déjà versées				Allocations dues					
	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Montant Net	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Montant Net
Jours non indemnisés : travail						5				
Allocation de Formation Reclassement						25	1370,00	72,00		1298,00
Allocations dues (1)							1298,00			

DECOMPTE GENERAL

(1) Allocations	(2) Aides du PARE	(3) Autres paiements	(4) Prélèvements	(5) Montant réglé (1 + 2 + 3 - 4)	(6) Sommes trop perçues
1298,00	0,00	0,00	0,00	1298,00	0,00

REGLEMENT DU 04/12/2017

Règlement de 1298,00 euros par virement bancaire au nom de M. DE VERDILHAC AURELIEN Domiciliation : FR7630003020270005001489946 SOGEFRPP

POLE EMPLOI ILE-DE-FRANCE

Références à rappeler

numéro identifiant 8795589Y

Situation au 12/12/2017

0.0000000000000000000000000000000000000										
PERIODE DU 01/11/2017 AU 30/11/2017 (30 jours)						Régularisation				
	Allocations déjà versées					Allocations dues				
Novembre 2017	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Montant Net	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Montant Net
Jours non indemnisés : travail	5									
Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi						5	274,00	14,40	14,60	245,00
Allocation de Formation Reclassement	25	1370,00	72,00		1298,00	25	1370,00	72,00		1298,00
Allocations dues (1) 245								245,00		

DECOMPTE GENERAL

(1)	(2)	(3)	(4)	(4) Prélèvements (5) Montant réglé (1 + 2 + 3 - 4)	
Allocations	Aides du PARE	Autres paiements	Prélèvements		
245,00	0,00	0,00	0,00	245,00	0,00

REGLEMENT DU 14/12/2017

Règlement de 245,00 euros par virement bancaire au nom de M. DE VERDILHAC AURELIEN

Domiciliation: FR7630003020270005001489946 SOGEFRPP

INFORMATIONS SUR VOS DROITS AU 30/11/2017

Indemnisation à l' Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi depuis le 18/08/2017 : 74 allocations.

Durée d'indemnisation restante (en jours) : 656

Allocation brute d'un montant journalier de 54,80 Euro tenant compte d'un Salaire Journalier de Référence de 96,14 Euro.

Sur ce montant brut, ont été retenus au titre de :

- La retraite complémentaire : 3,00 % du Salaire Journalier de Référence.

INFORMATIONS GENERALES

Nous vous rappelons que vous devez signaler au plus tôt toute modification qui pourrait intervenir dans votre situation : arrêt maladie ou maternité, reprise de travail, entrée en formation, changement d'adresse, liquidation d'un avantage de vieillesse, sur **www.pole-emploi.fr**.